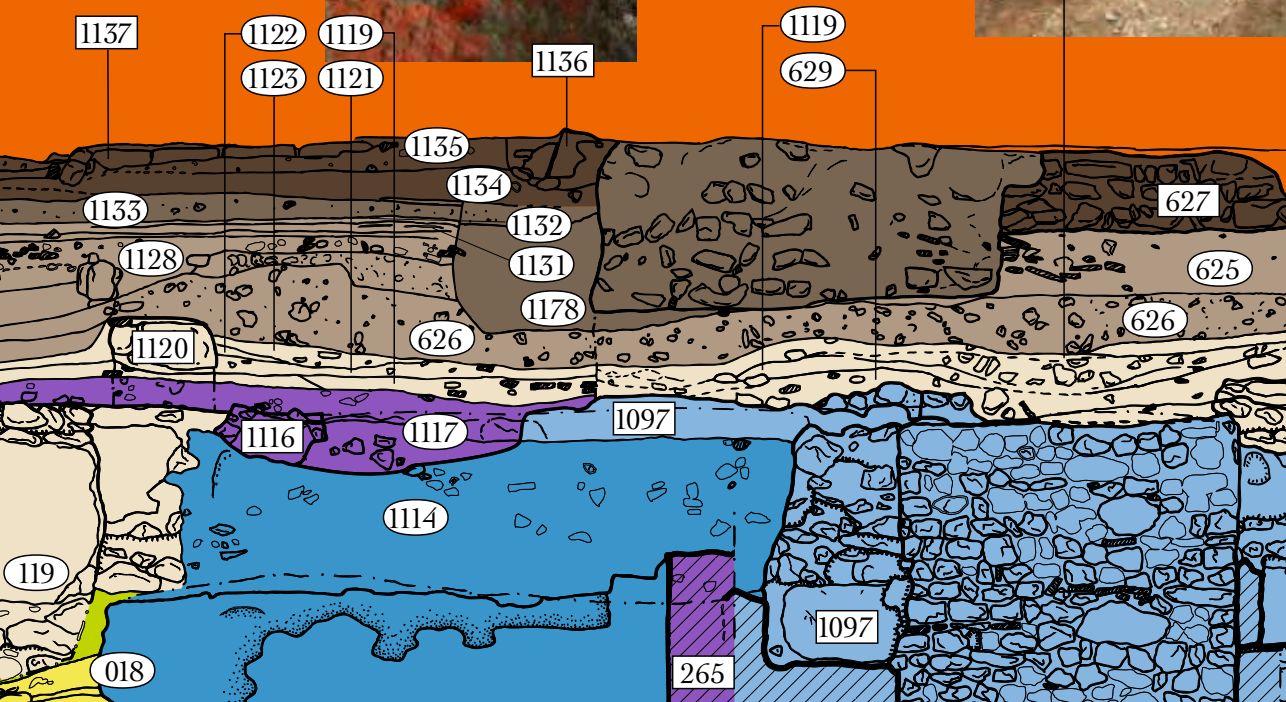
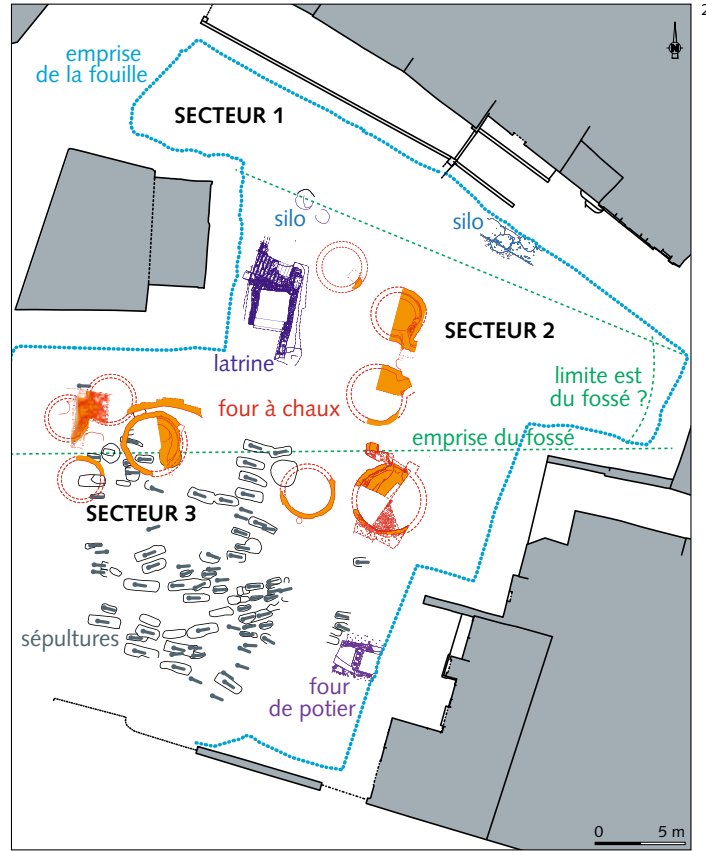
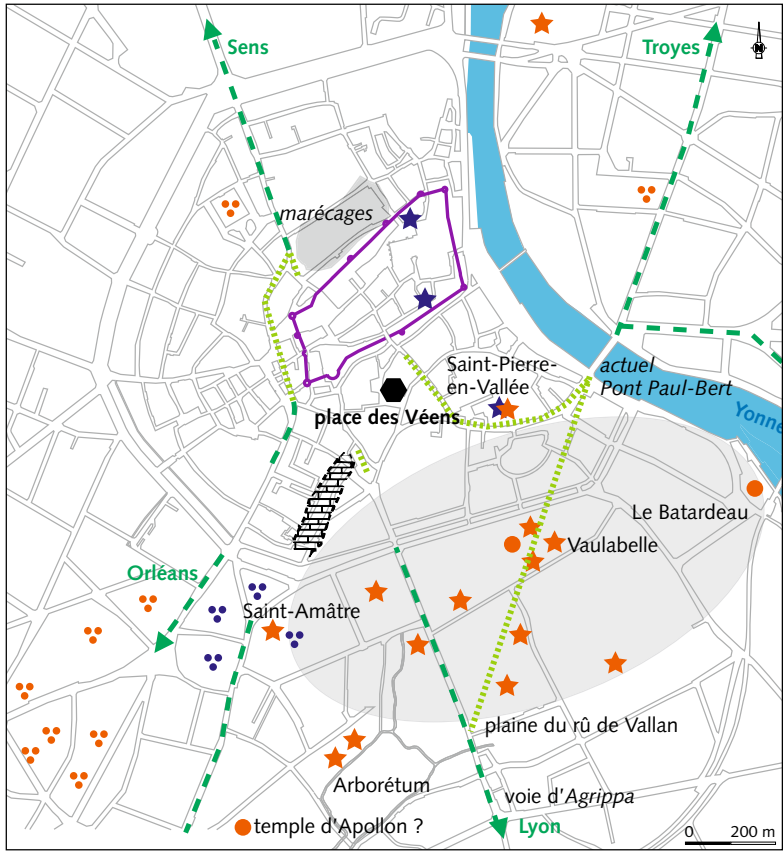




ARCHÉOLOGIE EN BOURGOGNE
 LA PLACE DES VÉENS À AUXERRE DU II^e AU XIV^e SIÈCLE :
 “ZONE ARTISANALE”, MARIGOT ET CIMETIÈRE (YONNE)



DES VICOMTES DANS LA VILLE

1. Place des Véens, zone nord-sud, en arrière plan : maisons anciennes jouxtant le passage des Boucheries.

2. Plan de répartition des vestiges d'Autessiodurum :
 ● édifices (I^{er} - III^e s.)
 ★ habitats (I^{er} - III^e s.)
 ● nécropoles (I^{er} - III^e s.)
 ● ville (I^{er} - III^e s.)
 ★ habitats (IV^e s.)
 ● nécropoles (IV^e s.)
 ■ castrum (IV^e s.)
 ■ voies attestées
 ■ voies supposées
 ■ carrières potentielles de pierre à chaux

Les crédits iconographiques sur l'ensemble de la plaquette sont de l'équipe du CEM, sauf mention indiquée.

Le projet de construction de logements sociaux place des Véens a été l'occasion de réaliser, préalablement aux travaux, une opération d'archéologie préventive dans un secteur particulièrement méconnu de la ville d'Auxerre. Les terrains semblaient s'être figés dans le tissu urbain depuis le Moyen Âge, la première mention de la place des Véens dans les textes et archives datant de l'époque Moderne. La cour des Véens était, au XII^e s., le jardin des vicomtes, *Curtis vice comitum*, le courtil des *Véens*, les "vicomtes" en français du XII^e s. On ne connaît qu'un petit nombre de vicomtes à Auxerre, officiers notamment chargés de rendre la justice. Ils apparaissent pour la première fois dans les textes vers l'an 900 et disparaissent après 1230. Le vicomte

d'Auxerre jouissait de différents droits dans la ville : il avait sa part sur le plantage de la vigne et sur le rouage des vins, sur les boulangers, sur le sel, les cuirs tannés, etc. La place des Véens s'étend aujourd'hui depuis la rue Milliaux jusqu'au pied du coteau descendant de la rue des Boucheries et de la rue Nicolas Maure. Jusqu'en 1762, la cour des Véens n'était pas entièrement publique. On y accédait par deux ruelles qui venaient du quartier haut. La Ville ayant acheté le jardin du sieur Chapelain, ouvrit la place du côté de la rue Milliaux. En 1886, une autorisation est donnée au sieur Théophile Poulin d'établir un lavoir et une buanderie. Ce lavoir sera vendu à la Ville d'Auxerre le 15 janvier 1943 pour la somme de 50 000 francs.

AUX MARGES DE LA VILLE

Les fouilles menées par le Centre d'études médiévales sur la place des Véens entre mars et juillet 2010 ont mis en lumière les différentes activités qui se sont succédé au sud du rempart du *castrum* du Bas-Empire, dans un quartier qui sera, au Moyen Âge, partiellement dédié à la boucherie. Ces activités qui n'ont, a priori, rien à voir entre elles, ont sans doute été reléguées dans un secteur particulier de la cité à cause des nuisances qu'elles engendraient : fumées des fours de chauffourniers, exhalaisons d'un marigot, du cimetière de la maladrerie, des activités de boucherie, etc.



3

Ces archives du sol qui complètent celles déjà obtenues lors des fouilles menées à proximité, place Saint-Pierre-en-Vallée en 2006 - 2007*, nous livrent aujourd'hui une image plus précise et colorée de ce qu'était la ville d'Auxerre, ou du moins l'un de ses quartiers, depuis l'Antiquité jusqu'à la fin du Moyen Âge. Elles nous incitent à reconsidérer nos connaissances sur un microcosme urbain où se concentrent tous les visages de la société, entre lieux de pouvoir, de productions artisanales et commerciales, de rejets, d'exclusions et d'exclus en attente de résurrection.



0 3 cm

1. Détail de *La ville d'Auxerre en Bourgogne*, par François de Belleforest (vers 1575).

2. Datation des principales découvertes :
 four à chaux (III^e - IV^e s.)
 latrine (XVII^e - XVIII^e s.)
 silo (X^e - XV^e s.)
 sépulture (X^e - XIII^e et XIV^e s.)
 four de potier (fin XV^e - début XVI^e s.)
 fossé (X^e - XIV^e s.)

3. Éléments de tabletterie étudiés lors des fouilles de la place Saint-Pierre-en-Vallée, 2007.

*D'Autessiodurum au quartier Saint-Pierre : recherches récentes à Auxerre (Yonne), *Archéologie en Bourgogne* n° 21, 2010.

DES CHAUFOURNIERS PLACE DES VÉENS POUR DES BESOINS URBAINS



1. Vue zénithale du four 441, à droite l'alandier maçonné.

2. Hypothèse de restitution d'un four à chaux. C. Henry

3. Alandier maçonné du four 951.

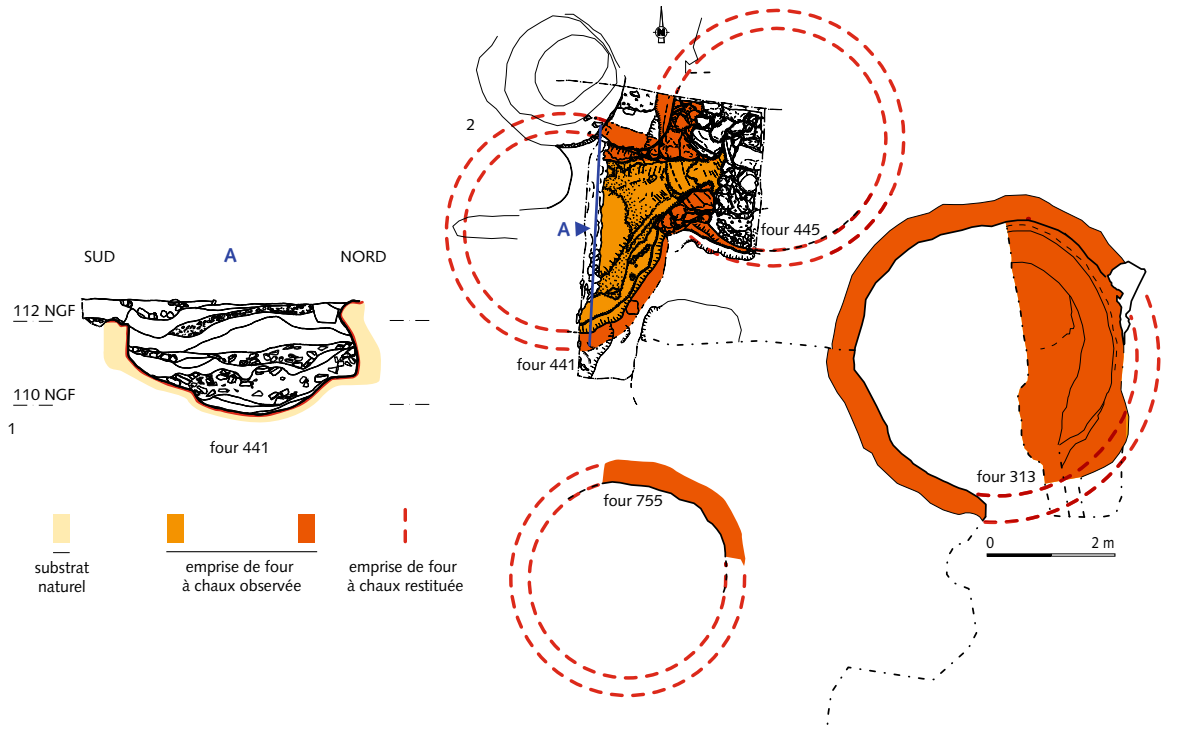
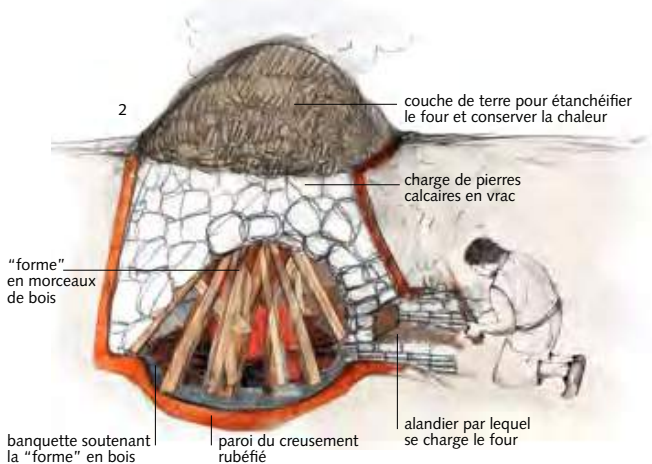
4. Remplissage du four 441.

* tegula : tuile plate gallo-romaine avec rebords (terre cuite).



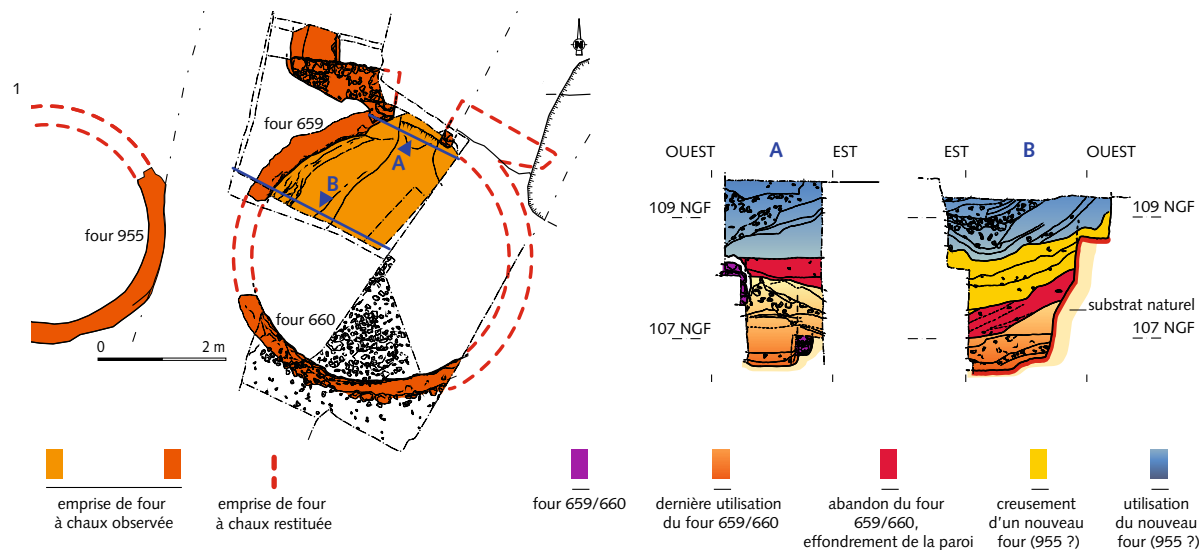
Les traces d'activités les plus anciennes correspondent à des fours à chaux qui ont été creusés dans les limons de plateau, sur un terrain à la topographie nettement inclinée vers l'est : la position de leur alandier marque le sens de la pente. Neuf structures circulaires, toutes soulignées par une rubéfaction du substrat naturel, ont été identifiées. Les études céramologiques, appuyées par des datations archéomagnétiques et radiocarbone, permettent d'évoquer une activité de chauxerie durant les III^e et IV^e s ap. J.-C. Il ne s'agit pas là d'une batterie de fours fonctionnant de manière concomitante, mais plutôt d'une activité récurrente puisque plusieurs structures se recoupent, démontrant ainsi leur succession dans le temps. Les fours sont de grandes dimensions, en partie enterrés dans la pente. De 3 à 5 m de diamètre, certains ont conservé une chambre de chauffe en forme d'outre, dont le fond est encore tapissé de cendres. L'une d'entre elles a été creusée dans la pente sur près de 6 m de profondeur. Les alandiers, dont certains encore partiellement visibles, sont soit simplement aménagés dans le substrat soit maçonnés en moellons calcaires, associés parfois

à quelques fragments de briques et de *tegulae**. Les pierres à chaux étaient chargées en voûte sur une "forme" en bois établie sur une banquette aménagée sur le pourtour de la structure, dans le substrat. L'ensemble formait une chambre de cuisson (laboratoire) en encorbellement au-dessus de la chambre de chauffe. Ce type de four correspond parfaitement aux cuissons dites "à longue flamme" mises en œuvre depuis l'Antiquité jusqu'à la période Moderne. Ce sont généralement des fours dits "de campagne", qui fonctionnent par intermittence et qui ne permettent pas une production continue à partir d'un seul four. Caton l'Ancien (160 av. J.-C.), dans le chapitre *De fornace calcaria* de son ouvrage *De agricultura*, décrit parfaitement l'élaboration de telles structures ainsi que la conduite du feu.



La localisation de ces fours à chaux apporte de nouveaux éléments de réflexion sur la ville des III^e et IV^e s. Cette activité artisanale générant des nuisances (fumées, gaz carbonique, transport des matériaux), elle était souvent pratiquée dans des zones périurbaines ; c'est sans doute également le cas à Auxerre. En dehors de la prédisposition naturelle du terrain (ressources et topographie), l'implantation à proximité d'un centre urbain en pleine mutation n'est pas fortuite. La pérennité de l'activité et les volumes conséquents produits montrent qu'il s'agissait d'alimenter, en chaux, une activité de construction récurrente ou un chantier local d'importance et de longue durée, peut-être en lien avec le développement du tissu urbain primitif entre les I^{er} et III^e s. dans le secteur de l'actuel quartier Vaulabelle. On ne peut pas manquer, non plus, de penser à la construction du *castrum*, situé à quelques dizaines de mètres au nord, dont la construction s'échelonne probablement entre la fin du III^e s. et le début du IV^e s.

1. Coupe du comblement du four 441.
2. Plan des fours de l'extrémité nord-ouest : fours 313, 441, 445, 755.
3. Four à chaux (four 648) sous le comblement du fossé médiéval.
A. Rousseau-Deslandes



EXPLOITATION DES RESSOURCES LOCALES

De nombreux blocs calcaires partiellement calcinés ont permis de déterminer que les pierres à chaux utilisées sont des calcaires gris et compacts, dits “sublithographiques”, qui proviennent des couches géologiques portlandiennes constituant les fondations naturelles d’Auxerre. Plusieurs exploitations sont connues en différents points de la ville. Celles des rues Basses et Hautes Perrières, assurément anciennes, se situent à moins de 200 m au sud-ouest de la place des Véens. Dans ce type de production, la gestion du combustible est primordiale puisque l’on estime que la production d’1 m³ de chaux requiert de 1,5 à 3 m³ de bois.

Le combustible est constitué de fagots de bois de petites sections permettant d’atteindre rapidement des températures élevées. Étant données les dimensions importantes des fours et les volumes de production, on peut imaginer l’emprise de l’activité sur le secteur. Malheureusement, du fait de l’altération des terrains, on ne connaît rien des aménagements liés au transport et à la gestion des matériaux dans le secteur tels que les chemins de charriage, les lieux de stockage du bois, des pierres et de la chaux, etc.

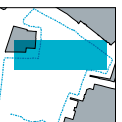


ABANDON ET REMBLAIEMENT, LA TOPOGRAPHIE MÉDIÉVALE

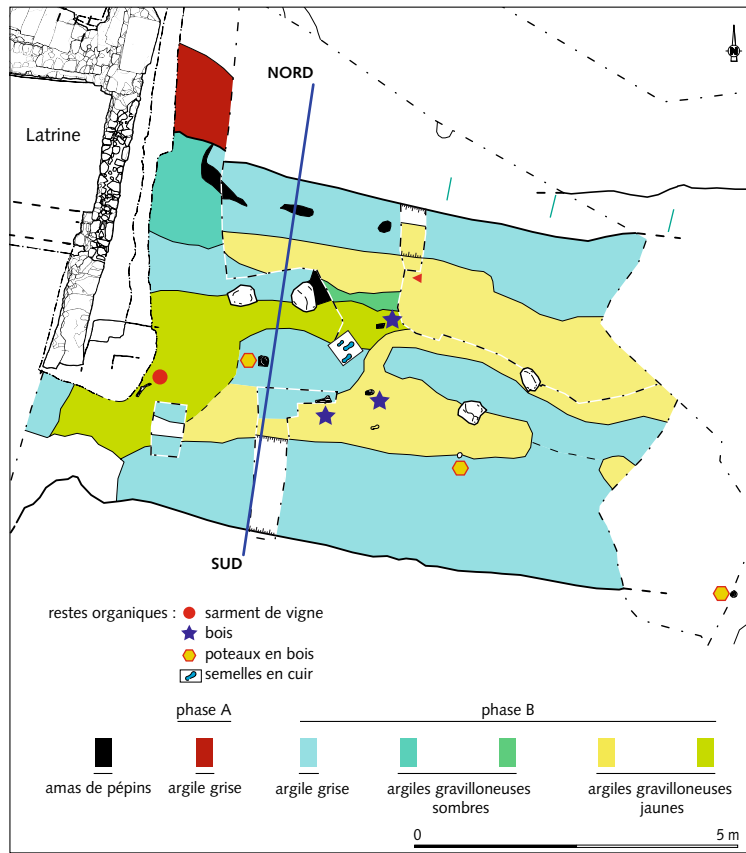
Suite à l’abandon de la production de chaux à la fin du Bas-Empire (III^e - IV^e s.), occupation polluante et à fort impact sur le paysage proche des murs de la ville, on constate une occupation bien plus discrète du site. La fouille n’a en effet montré dans ce quartier qu’une occupation resserrée jusqu’à ce que la nature des activités précédentes y soit complètement oubliée. Au haut Moyen Âge (VI^e - IX^e s.) le terrain est nivelé. De multiples apports de “terre à jardin” vont recouvrir le site gallo-romain. Par la suite, quelques fosses éparses, sans organisation décelable, y sont excavées (fosses dépotoirs ?).

Certaines ont livré de la céramique (cruche carolingienne) et d’autres, des déchets de métallurgie. Des scories et des reliquats de limaille de fer (battitures) témoignent de l’existence d’une activité artisanale en relation avec la production ou la transformation du métal. Cependant, les traces sont faibles et, en l’absence de découverte de bâtiment associé, il est possible que le site n’ait été utilisé que comme simple zone de rejet. Par la suite, un grand fossé destiné à collecter les eaux usées est creusé dans les apports de “terre à jardin”, parfois jusqu’au substrat et dans certains fours à chaux.

1. Multiples apports de “terre à jardin”.
2. Fosse dépotoir.
3. Profil du fossé et, en-dessous, un four.



A. Rousseau-Deslandes



CRÉATION D'UN SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT AU X^e SIÈCLE

1. Alternance de dépôts des XII^e et XIV^e s.
2. Plan détaillé du fossé à l'est de la latrine.
3. Remplissage du fossé : cruche carolingienne, ossements d'animaux et, en bas à droite, des semelles de chaussures.
4. Détail d'un amas de pépins de raisin, dépôts du XIV^e s.

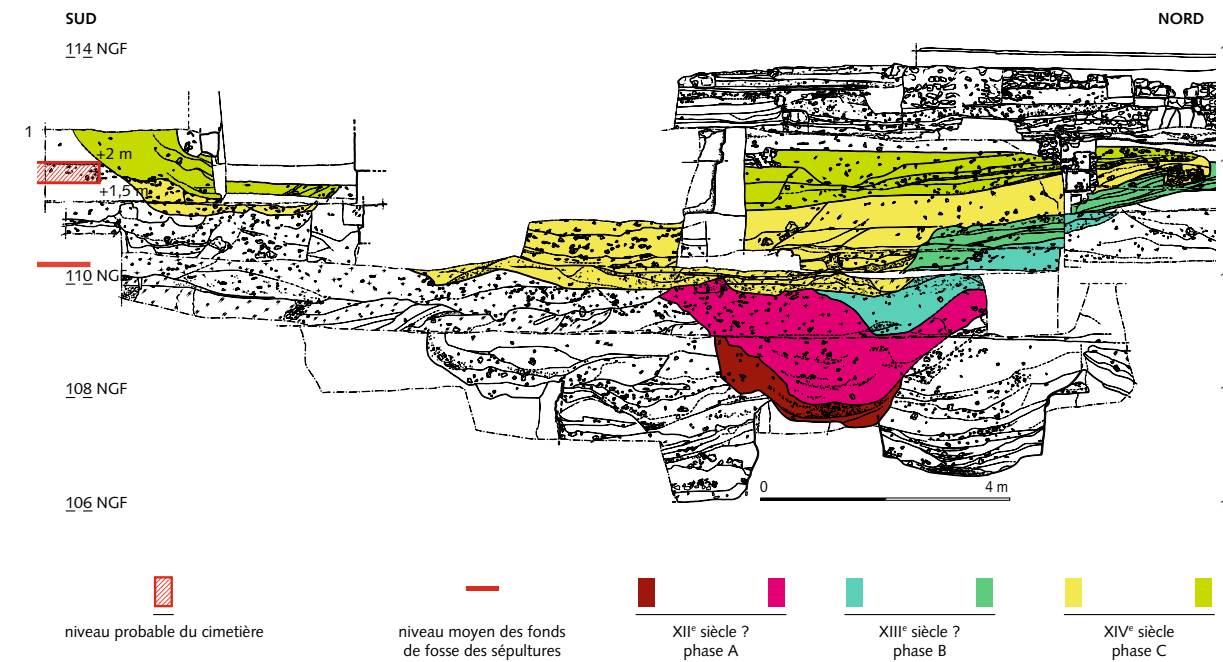


Ce grand fossé, identifié sur une trentaine de mètres de long, suit une orientation ouest-est, marquant une faible pente vers l'est, en direction de l'Yonne. Il est comblé par des dépôts continus de différentes natures et semble constituer un déversoir pour les eaux usées et divers débris organiques.

Les analyses parasitologiques réalisées sur les sédiments de comblement ont montré que les rejets de latrines en forment une bonne part. Entre les XI^e et XII^e s., ce fossé est comblé progressivement par



des sédiments fins. Des curages successifs témoignent du très faible écoulement d'une eau chargée en boue organique. Ensuite, le système paraît nettement moins entretenu. Les sédiments, toujours très riches en matière organique, sont de plus en plus grossiers. Ils résultent de l'accumulation de divers rejets : pépins de raisin en grand nombre, noyaux, déchets de boucherie, etc. Le fossé se colmate progressivement. Il semble s'être transformé en un véritable marigot, un "merderon", avant de disparaître définitivement aux XV^e - XVI^e s.



LE FOSSÉ : UN "ÉQUIPEMENT" COLLECTIF

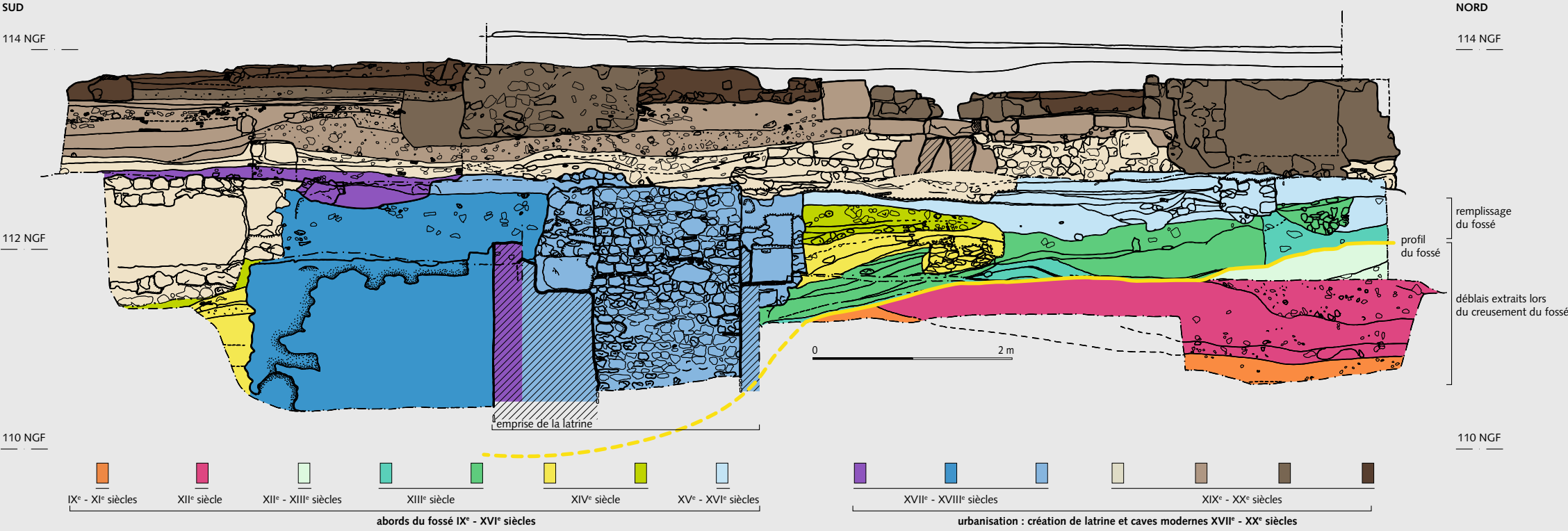
Pour bien comprendre la nature et le fonctionnement de ce fossé, il faut le replacer dans les limites de la ville médiévale. Les connaissances actuelles montrent que la ville s'est concentrée initialement dans les murs du *castrum*, avant le développement des faubourgs. Le fossé dans son premier état pourrait ainsi correspondre à un aménagement hors les murs permettant d'évacuer une bonne part des eaux usées provenant de la ville. Ce type de structure a déjà été identifié ailleurs (Troyes). Les données textuelles évoquent alors un aménagement dont la gestion publique permet d'en assurer la réalisation et l'entretien régulier. La nature des comblements et des aménagements proches montre qu'une

importante activité de boucherie s'est développée à proximité, dès le XII^e s. Les modalités d'enfouissement des rejets de boucherie, sous la forme d'épandage ou de fosse dépotoir, révèlent la vocation collective du fossé au sein de la ville. À Auxerre, au tout début du XIII^e s., un nouveau rempart, plus grand, englobant les faubourgs, définit les nouvelles limites urbaines. Bien que le fonctionnement du fossé soit encore attesté à la fin du Moyen Âge, il est probable que cette nouvelle disposition au sein de la ville ait entraîné sa lente désaffection.

1. Relevé en coupe de la stratigraphie du fossé et tentative de datation des dépôts successifs.
2. Fossé.



DU FOSSÉ À L'URBANISATION: FRAGMENTS DE CHRONOLOGIE URBAINE



DES MÉTIERS DE BOUCHE...

La stratigraphie du fossé et de ses abords est marquée par plusieurs phases de rejets d'activités bouchères, d'abord au cours des XII^e - XIII^e s. puis pendant le XIV^e s. D'une manière générale, ces rebuts se caractérisent par d'importantes quantités d'os d'animaux rejetées dans des fosses dépotoirs ou dans des zones d'épandage dévalant les pentes du fossé. Dans les deux cas, la densité des os est très élevée et leur fragmentation importante. L'étude archéozoologique de ces restes renseigne sur les pratiques alimentaires et d'élevage. La présence quasi exclusive d'os de bœuf permet de relier ces rejets à une ou plusieurs boucheries



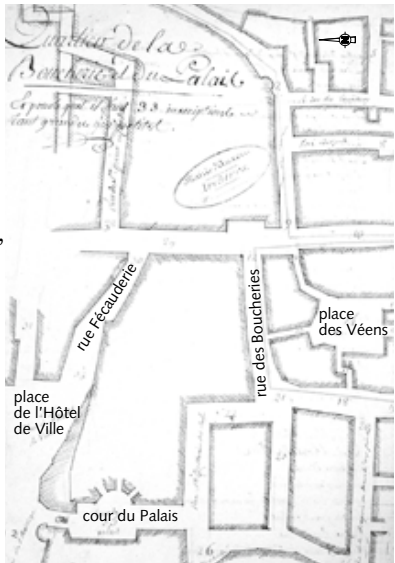
implantées à proximité. Le type d'ossements et les traces de découpe indiquent une exploitation plus spécifique des pieds et de la tête des animaux. Les restes du XIV^e s., caractérisés par des fragments de crânes et de mandibules, prouveraient une spécialisation accrue orientée sur le museau, la langue, les joues, la cervelle. Le traitement des autres parties animales serait délocalisé en d'autres lieux de la ville. Ces mutations semblent révélatrices de la séparation qui s'opère, à la fin du Moyen Âge, au sein des différentes activités de boucherie/charcuterie qui aboutit à une spécialisation des petits métiers de bouche. Les ossements les plus tardifs pourraient témoigner de l'émergence de la profession de bouchers-tripiers.

... PLACE DES VÉENS

Cette activité bouchère centrée sur la viande de bœuf est certainement à mettre en relation avec l'actuelle rue des Boucheries, située immédiatement au nord de la place des Véens. Mentionnée dès 1392, cette rue comptait comme probablement une des plus importantes parmi les axes dédiés au commerce de la viande. Cette spécialisation semble déjà en place vers 1250, date de la première mention d'un étal dans le quartier. Le regroupement de ces activités dans un même quartier de la ville facilitait sans doute leurs contrôle et organisation par les autorités seigneuriales. À ce titre, on sait que le trésorier du chapitre de la cathédrale Saint-Étienne percevait le "droit de langue" sur chacun des étals.

Il s'agit d'une redevance en nature sous la forme de langues de bœuf, un mets particulièrement prisé au Moyen Âge.

En plus de ces aspects inédits touchant à l'artisanat de quartier, les études archéozoologiques ont mis en évidence deux pratiques agro-pastorales médiévales du XIV^e s. : l'écornage et la consommation privilégiée des mâles, évoquant un élevage plutôt tourné vers la production laitière.



Page de gauche.
1. Fosse dépotoir.

2. Amas d'ossements d'animaux
rejetés dans une fosse dépotoir.

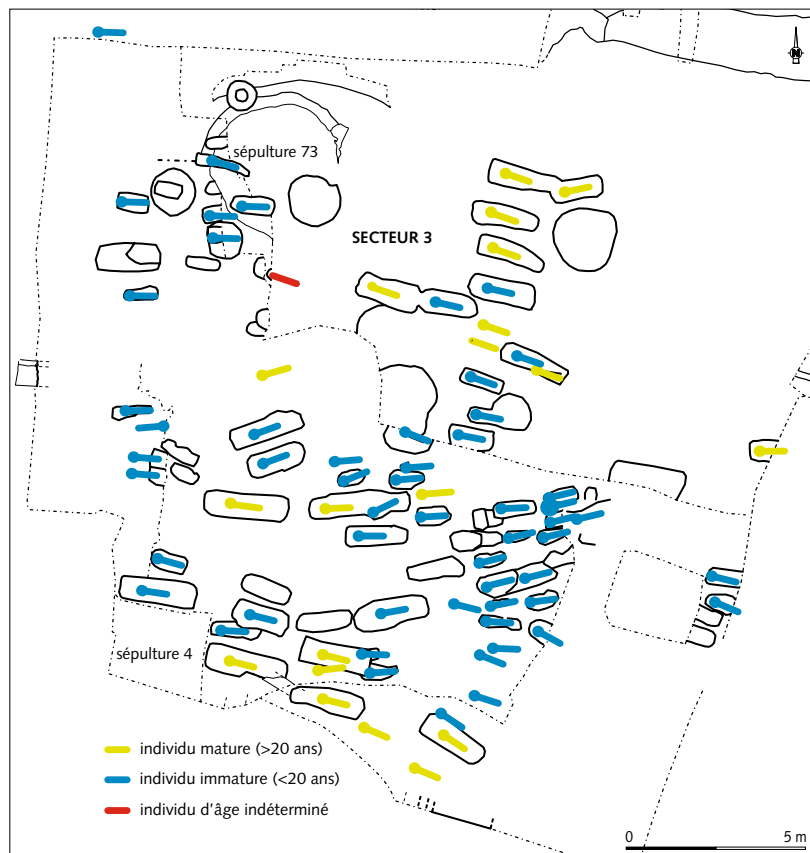
Page de droite.
1. Localisation de la place des
Véens et de la rue des Boucheries.
Archives municipales d'Auxerre





1. Sépulture 73, photo et relevé ; des planches du fond et du couvercle du cercueil sont encore visibles.

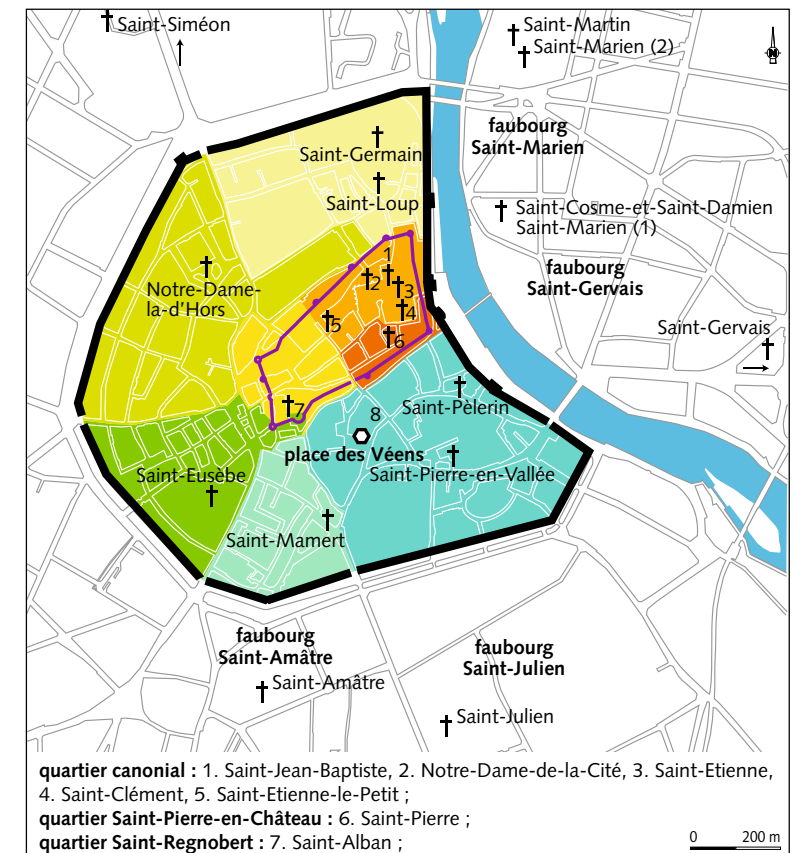
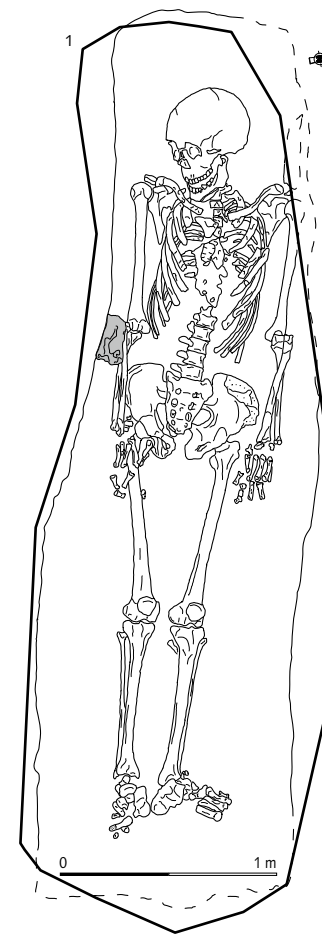
2. Plan de répartition des individus adultes et des immatures dans le cimetière.



UN CIMETIÈRE D'INDIGENTS AU MOYEN ÂGE

Un cimetière a été découvert en marge sud du fossé évoqué plus haut. Les premières sépultures remontent à la fin du X^e s., sur un site qui borde alors toujours le fossé recevant les eaux usées de la ville. Néanmoins, la population identifiée évoque des inhumations majoritairement représentatives des XIII^e et XIV^e s. Quatre-vingt-dix d'entre elles ont été fouillées et étudiées. Elles sont orientées ouest-est et disposées en rangées régulières. Il s'agit principalement de jeunes individus parmi lesquels on constate une légère prédominance de la gent féminine.

L'analyse des restes recueillis a permis d'apporter un éclairage inédit sur l'hygiène d'une partie de la population auxerroise de l'époque. Les résultats de l'étude paléoparasitologique ont montré de façon claire que huit individus sur dix étaient atteints par de sévères contaminations. Quasiment tous les prélèvements de terre effectués sur les individus, au niveau de leur abdomen, ont révélé des traces de parasites se transmettant par l'ingestion d'aliments souillés (fruits et légumes crus, pas ou mal lavés, viandes souillées ou avariées, eau polluée, etc.), indiquant une mauvaise hygiène corporelle et alimentaire.



quartier canonial : 1. Saint-Jean-Baptiste, 2. Notre-Dame-de-la-Cité, 3. Saint-Etienne, 4. Saint-Clément, 5. Saint-Etienne-le-Petit ; quartier Saint-Pierre-en-Château : 6. Saint-Pierre ; quartier Saint-Regnoble : 7. Saint-Alban ;

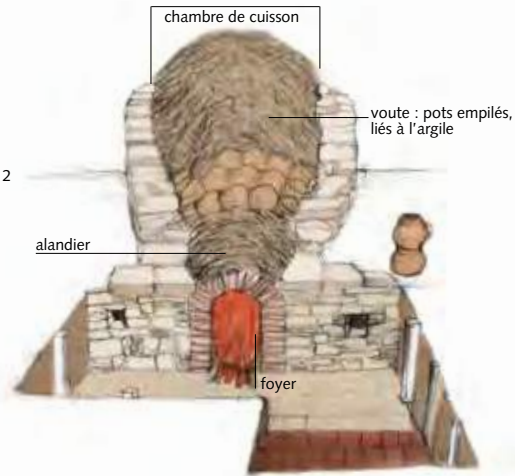


La jeunesse et le type de contamination parasitaire des individus inhumés, que l'on pourrait qualifier de "fragiles", nous ont amené à émettre l'hypothèse d'une certaine "spécialisation" de ce cimetière. Bien que le rattachement des lieux à une institution particulière ne soit pas avéré par les sources, ce cimetière ne se trouve qu'à une centaine de mètres à l'est de l'hôpital des Comtes qui, en 1436 encore, était chargé de soigner les "indigents" : il y a donc de fortes probabilités pour que le site fouillé soit bien le cimetière dépendant de cet hôpital.



3. Relevé de la sépulture 4.
2. Topographie chrétienne des quartiers d'Auxerre aux XII^e - XIII^e s. et des paroisses au XVI^e s.
3. Vue générale du cimetière fouillé.

UN FOUR DE POTIER À AUXERRE



1. Vue du four dans la phase IV^e de construction ; au premier plan, le foyer.

2. Restitution d'un four longitudinal.
C. Henry d'après V. Durey.

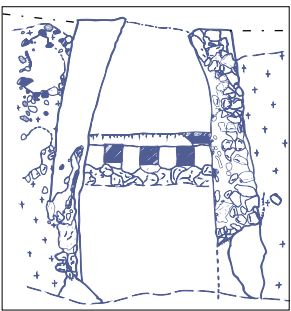
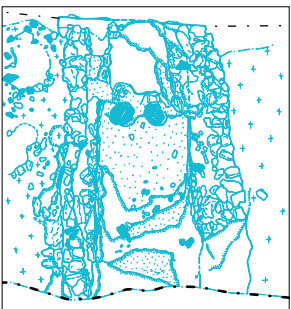
3. Schéma des principales phases d'aménagement du four.

4. Détail des poteries constituant les pilettes de séparation entre foyer et chambre de cuisson, phase IV.

Clichés V. Durey

Un four de potier a été découvert au sud-est de l'emprise de la fouille. Partiellement conservé, il a néanmoins révélé l'essentiel de son architecture, un alandier (foyer) et un laboratoire (chambre de cuisson des céramiques). Il correspond à un modèle connu durant le Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe : le four longitudinal ou four couché. Sa stratigraphie indique qu'il a été transformé à sept reprises entre la fin du XV^e et le début du XVI^e s. Deux murets en pierres délimitent cette structure durant tout le temps de son utilisation. Les indices de doublage des parements internes témoignent de la régularité des réparations qui, au final, provoquent une réduction de son volume.

Les cinq principales phases d'aménagement illustrent l'évolution que connaît ce type de four à la fin du Moyen Âge. Au cours des quatre premières, le tirage est assuré par la pente de la sole du laboratoire et par une différence de niveau avec le foyer installé plus profondément. Cette différence est d'abord matérialisée par une marche et plusieurs pilettes constituées de tuiles superposées. Elle sera ensuite plusieurs fois reprise avec des pots formant une ou deux piles. Les remblaiements successifs du foyer et du laboratoire vont faire disparaître la pente de la sole, qui deviendra alors subhorizontale au cours de la dernière phase de production. Ce changement traduit un autre mode de tirage, associant probablement une cheminée. La voûte, totalement arasée, a laissé de nombreux indices de sa mise en œuvre sous la forme de pots empilés et liés à l'argile (fragments très cuits enrobés de terre cuite).



Loin de correspondre à une installation éphémère, ce four s'inscrit dans une activité artisanale que plusieurs indices permettent de faire remonter au moins aux XIII^e - XIV^e s. Une fosse dépotoir fouillée lors du diagnostic, légèrement à l'écart du four, témoigne d'une activité en place au XIV^e s., caractérisée par la production de pichets, oules, coquemards et cruches à bec tubulaire. L'atelier ayant produit ces formes n'a pas été retrouvé, mais il est probable qu'il se situait dans les parcelles attenantes, au nord-est. Cette catégorie de vestiges constitue une découverte inédite à Auxerre ; un élément capital pour la connaissance des activités potières de l'Auxerrois, car les ateliers les plus proches repérés jusqu'ici se trouvent dans un périmètre d'une trentaine de kilomètres (Saint-Julien-du-Sault, Saint-Sauveur, Dixmont). Ces acquis complètent les connaissances sur les céramiques produites dans la moyenne vallée de l'Yonne, sur leur diffusion et leur place dans l'économie locale. Jusqu'à présent, cette activité était connue à Auxerre uniquement par le cartulaire de l'évêché attestant la profession dès le XIII^e s. Les taxes imposées montrent déjà une activité encadrée par les autorités locales qui distinguent alors les productions de la ville de celles qui sont importées, notamment à l'occasion des jours de marché.



1, 2. Four de potier : phase IV.

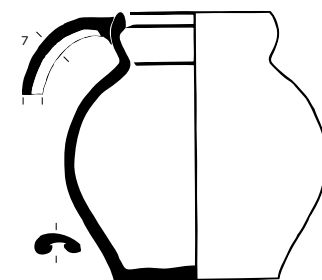
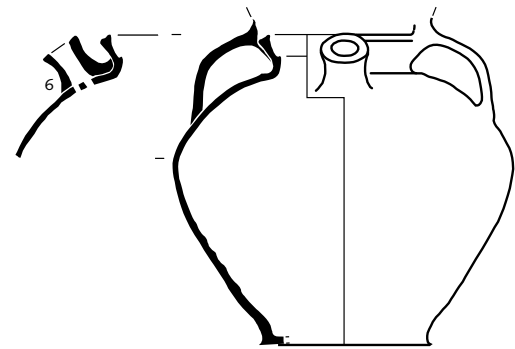
3, 4. Four de potier : phase I.

5. Poteries constituant les pilettes.

6. Four de potier vu depuis l'ouest : phase I.

Clichés V. Durey





L'ATELIER, SON FOUR, SES PRODUCTIONS

1. Four dont la voûte en pots s'est effondrée.

2. Tasse (pâte sableuse rouge et décor d'engobe blanc).

3. Coquemar utilisé comme pilette dans le four (pâte sableuse grise surcuite).

4. Coquemar.

5. Coupelle (grès) ; imitation des productions du Beauvaisis.

6. Cruche à deux becs, deux anses et une anse en panier (pâte sableuse claire).

7. Pichet (terre cuite).

Avec quelques tessonnnières, ce four constitue le seul témoignage de cet atelier de potier urbain. Aucun vestige d'installation relative à la préparation et au façonnage de l'argile n'a été retrouvé (fosses de marchage, dispositifs de tour, etc.). Seule l'étude du mobilier céramique et des ratés de cuisson découverts dans quelques fosses dépotoirs avoisinantes permet de dresser un tableau sommaire des productions de cet atelier. Le répertoire des formes de récipients comprend essentiellement des formes fermées, fabriquées avec une pâte sableuse à plusieurs nuances (claire, rouge, grise). Les cruches destinées au transport, au stockage et au service des liquides sont représentées par des formes à bec tubulaire

ou à bec verseur, avec deux anses latérales. Les pots à cuire sont les plus nombreux. Il s'agit de coquemars, pots globulaires à col court, large ouverture et une anse, qui, posés dans la cheminée devant le feu de bois, servaient à des cuissons lentes. Ils ont été largement utilisés dans la construction du four, ce qui a permis de reconnaître un grand nombre de modèles. Les formes ouvertes, moins présentes, diversifient le vaisselier produit sur place, notamment les jattes glaçurées pour la transformation des laitages et les tasses à décor d'engobe. La découverte d'une coupelle imitant les productions en grès du Beauvaisis, très largement diffusées à la fin du Moyen Âge, atteste des influences extra-régionales sur les productions locales.



REFLETS DE L'HISTOIRE D'UN QUARTIER D'AUXERRE

Les résultats de cette fouille donnent une idée de l'évolution de l'occupation urbaine de ce quartier d'Auxerre. La production de chaux et le type d'artisanat pratiqué en marge du *castrum* à la fin de l'Antiquité traduisent, de manière indirecte, les besoins liés non seulement à l'extension de la ville mais aussi à son accroissement démographique. Par la suite, afin d'éviter la dégradation de l'état de santé des populations de la cité, une gestion des déchets urbains est organisée, comme en témoignent le creusement et l'entretien du fossé : la promiscuité entre humains et animaux pesait sans doute sur les conditions d'hygiène. Les artisanats polluants, tels que les métiers de boucherie, sont installés de manière opportune

aux abords ; on a tant bien que mal essayé de gérer leur activité, ainsi que leurs excès. La présence des traces de contamination dans la quasi-totalité des inhumations du cimetière, bien que représentatives d'une population particulièrement fragile, pose cependant la question de l'efficacité de ces mesures. Qu'en aurait-il été sans la mise en place de cette gestion de l'environnement urbain ? Les derniers indices d'une activité d'ampleur sont donnés par l'atelier de potier qui a perduré en périphérie de la zone étudiée alors que les premières occupations bâties s'implantaient sur le site. La découverte de cet atelier de production locale de vaisselle de terre cuite nous a permis de démontrer, pour la première fois, l'existence d'une production typiquement auxerroise.

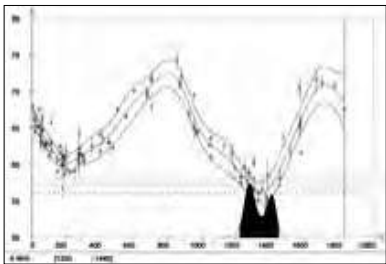
1. Vue du secteur du fossé : à gauche le profil du fossé ; au fond de la tranchée les fours à chaux antiques ; à droite les dépôts sombres des XIII^e - XIV^e s.

MÉTHODES DE DATATION AU SERVICE DE L'ARCHÉOLOGIE

- 1, 5. Place des Véens (technique des “chapeaux de plâtre”).
- 2. Saisie informatique des échantillons de terre cuite et analyse des résultats. CRPAA Rennes
- 3. Comparaison des échantillons (en noir) avec la courbe de référence du champ magnétique terrestre. CRPAA Rennes

- 4. Bobine de désaimantation permettant de détecter des anomalies au sein des échantillons. CRPAA Rennes

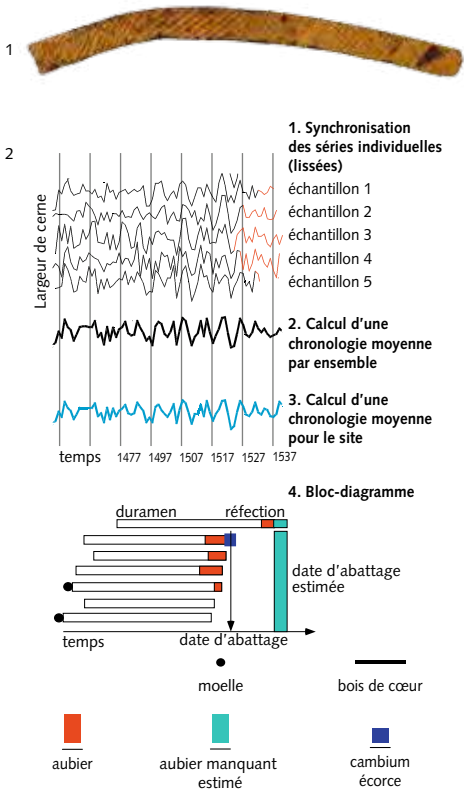
Pour la datation des fours et, plus généralement des vestiges, les archéologues ont recours à différentes méthodes de datation et plus particulièrement aux datations dendrochronologiques, archéomagnétiques et radiocarbone développées au XX^e s.



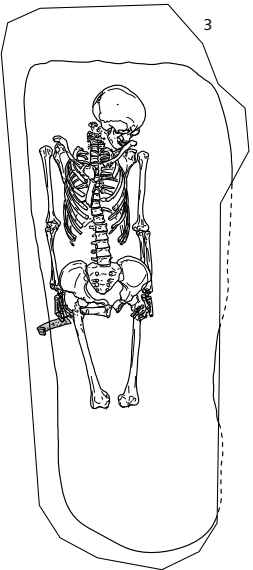
L'archéomagnétisme est fondé sur la propriété des terres cuites à mémoriser, sous la forme d'une aimantation rémanente, la direction et l'intensité du champ magnétique terrestre ancien. Ce processus a lieu au cours du refroidissement de l'objet cuit à plus de 700° C. Le champ magnétique terrestre varie dans le temps et son étude permet de reconstituer les courbes de variation séculaire de référence. Théoriquement, il suffit de comparer le magnétisme rémanent de l'objet à cette courbe pour obtenir une date. Cette méthode permet de dater des objets (tuiles, briques...) et des structures de cuisson en place tels que les fours de la place des Véens. Lors de la chauffe inhérente à la fabrication de la chaux, les parois argileuses du substrat dans lequel ils étaient creusés, riches en oxydes de fer, ont enregistré et fossilisé l'orientation et l'intensité du champ magnétique terrestre (zones rubéfiées, rouges). Lors des prélèvements d'échantillons des parois, il est donc nécessaire d'enregistrer très précisément leur orientation *in situ* (technique des “chapeaux de plâtre”).



La dendrochronologie est basée sur le comptage et la caractérisation des cernes de croissance des arbres : on date ainsi, parfois à l'année près, voire à la saison, l'abattage du bois utilisé pour fabriquer un objet. Ces analyses mènent également à repérer, voire à reconstituer, les changements climatiques et environnementaux. En analysant, en différents lieux d'une même région, des tranches de troncs d'arbres ayant poussé à des époques successives, mais partiellement contemporaines, il est possible d'établir une chronologie de référence sur plusieurs siècles. La comparaison du profil de croissance d'un morceau de bois d'une époque indéterminée avec cette chronologie de référence permet de situer le moment où sa croissance a été interrompue par son abattage.



La datation radiocarbone : ¹⁴C La datation radiocarbone est basée sur l'activité radiologique d'un des isotopes du carbone (carbone 14) naturellement présent dans le dioxyde de carbone de l'air. Fixé par les organismes vivants *via* la respiration et la photosynthèse, et son absorption cessant à leur mort, le radiocarbone initialement présent reste “piégé” et sa quantité se met à décroître de moitié à peu près tous les 5 500 ans. Il est donc possible de connaître l'âge d'une matière organique résiduelle (ossement, bois, charbon de bois, etc.) en mesurant son activité radiologique résiduelle. Cependant, pour pallier les variations en teneur de carbone 14 dans l'air au cours du temps, il est nécessaire de construire des courbes d'étalonnage en confrontant les datations ¹⁴C avec les datations obtenues par d'autres méthodes, telles que la dendrochronologie. Pour l'Antiquité et le Moyen Âge une datation variera entre plus ou moins 50 ans. En ce qui concerne la fouille de la place des Véens, ce type de datation a été réalisé sur des charbons de bois, provenant des fours à chaux et d'autres foyers, ainsi que sur des ossements humains et animaux.



- 1. Carottage réalisé sur des bois de charpente. Université de Liège
- 2. Processus de construction de chronologies à partir des épaisseurs des cernes de croissance. Cedre - Christophe Perrault Février 2013
- 3. Relevé de la sépulture 2, place des Véens.



L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le ministère de la Culture et de la Communication, en application du Livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger et étudier le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche scientifique dans les domaines de l'archéologie préventive (liée à des travaux d'aménagement)

et de la recherche programmée (dont la seule raison est scientifique). Il concourt à la diffusion des résultats auprès de tous les publics.

La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Directions régionales des affaires culturelles, (Services régionaux de l'archéologie) ; à ce titre, elles concourent au financement des recherches. La richesse patrimoniale de la région Bourgogne couvre le million d'années de l'aventure humaine en Europe occidentale.



CEM

Basé à Auxerre (89) le Centre d'études médiévales [CEM], opérateur agréé en archéologie préventive pour les périodes médiévale et moderne, conduit des activités autour de quatre axes principaux :

- La recherche de terrain s'inscrit dans des problématiques

relevant de l'histoire de la société médiévale. À travers les études sur les sources d'archives et les opérations de terrain, le CEM restitue l'origine et l'évolution des constructions rurales ou urbaines.

Ces recherches constituent parfois le fondement scientifique des partis pris architecturaux dans le processus de restauration de monuments ;

- La formation en archéologie ouverte aux étudiants et aux professionnels du patrimoine. Ces travaux donnent lieu à une documentation qui contribue à étayer les dossiers dont disposent les collectivités locales sur leur patrimoine ;
- Les ateliers et les rencontres sur les activités de recherche ;
- Les publications : bulletin annuel faisant le point sur les activités de recherche (<http://cem.revues.org/>) et ouvrages concernant la Bourgogne médiévale et les axes de recherche de l'équipe.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Centre d'études médiévales :
3, place du Coche d'eau
89000 Auxerre
Tél. : 03 86 72 06 60
Fax : 03 86 52 06 45
site : www.cem-auxerre.fr
bulletin annuel :
<http://cem.revues.org/>



Maître d'ouvrage :

Centre d'études médiévales
Saint-Germain (CEM)

ARCHÉOLOGIE EN BOURGOGNE

Publication de la DRAC
Bourgogne - Service
régional de l'archéologie
39 - 41 rue Vannerie
21000 Dijon
tél. : 03 80 68 50 50

Conduite de l'opération :

Jérôme Mercier / CEM

Textes :

Sylvain Aumard / CEM
Stéphane Büttner / CEM
David Cambou / CEM
Véronique Durey / CEM,
Poterie des Grands Bois
Gaëtan Gouerou / CEM
Noémie Gryspeirt / CEM
Fabrice Henrion / CEM
Jérôme Mercier

Crédits photographiques :

Archives municipales d'Auxerre
Sylvain Aumard
CRPAA Rennes
Véronique Durey
Fabrice Henrion
Jérôme Mercier
Christophe Perrault
Agnès Rousseau-Deslandes /
SRA-DRAC Bourgogne
Université de Liège

Plans, relevés, dessins, DAO :

Xavier D'Aire / CEM
Fabrice Henrion
Céline Henry
Vanessa Hontcharenko / CEM

Directeur de collection :

Agnès Rousseau-Deslandes /
SRA - DRAC Bourgogne

Maquette :

Laurent Jacqy

Graphisme :

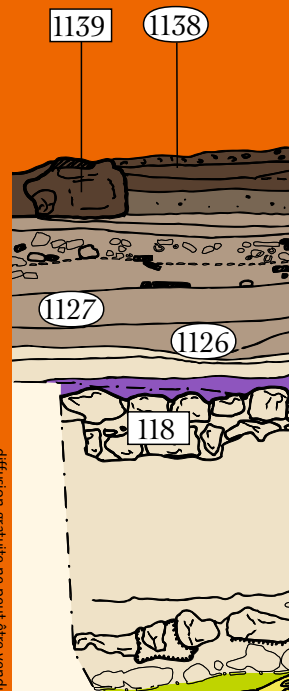
Céline Henry

Impression :

I.C.O imprimerie

ISSN : 1771 - 6640

Dijon, 2013



diffusion gratuite ne peut être vendue

Les plaquettes de la collection, éditées antérieurement, sont disponibles sur le site internet de la DRAC à l'adresse suivante : www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-Bourgogne ; sélectionnez l'onglet Ressources documentaires / Publications SRA de la DRAC Bourgogne

2013
ARCHÉOLOGIE
EN BOURGOGNE
N°30